
4. Visa Schengen

Étape 1 :

- Copie page 02 du passeport valable 06 mois de la date retour prévu
- Paiement les frais de traitement du dossier de visa : **150 DT** (inclus prise de rendez-vous, formulaire, réservation d'hôtel confirmée, billet d'avion et assurance voyage).

Étape 2 :

- Préparer les documents nécessaires selon votre statut. (Voir la liste ci-dessous)
- Prendre le rendez-vous disponible.

Étape 3 :

- Se rendre chez notre agence **Ariana** ou **Menzah 9** pour récupérer votre dossier ou le recevoir par **mail**.

Étape 4 :

- Passage au **TLS / VFS** pour donner vos empreintes.

Étape 5 :

- Suivi du dossier jusqu'à récupération du passeport.

Documents nécessaires selon la fonction

Documents Standard :

- Passeport valable 06 mois de la date retour prévu
- 02 Photos
- Photocopies des anciens visas Schengen
- Change minimum 900 euro

1. Fonctionnaires :

- Attestation de travail.
- Fiches de paie de trois derniers mois
- Historique CNSS ou affiliation CNRPS.
- Titre de congé.
- Derniers trois relevés bancaires.

2. Gérants, actionnaires ou commerçants :

- RNE et/ou statuts de la société, patente.
- CNSS.
- Quittances d'impôt.
- Relevés bancaires des 6 derniers mois.

3. Professions libérales (avocat, médecin, expert...) :

- Attestation de l'ordre professionnel.
- Quittance de déclaration d'impôt.
- Extraits bancaires des 3 derniers mois.

4. Élèves ou étudiants :

- Autorisation et prise en charge paternelle légalisée.
- Attestation de présence et/ou relevé de notes et/ou attestation d'inscription ou de réussite.
- Extrait de naissance.
- Documents parentaux.

5. Retraités :

- Affiliation CNRPS / Historique CNSS.
- Extraits bancaires des 3 derniers mois.

6. Personnes mariées sans emploi :

- Ressources du conjoint.
- Prise en charge légalisée.
- Extrait de naissance en français.

7. Agriculteurs :

- Titre de propriété de la conservation foncière.
- Quittance de la déclaration unique des revenus.
- Historique CNSS.
- Autres documents justifiant la situation financière (quittances d'impôts annuels pour les deux dernières années, relevés de compte, contrat de location de terre, etc.).